



CCEI BANK BENIN

Afriland First Group

CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR LA CCEI BANK BENIN

NB : Tous les montants sont en Franc CFA.

- Toutes les commissions sont taxables (T.A.F) au taux de 10%. Les frais de téléx et les frais de dossier sont taxables (T.V.A) au taux de 18%.
 - Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet.
 - La T.A.F, la T.V.A, les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public.
 - Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la taxe sur transfert hors UEMOA (TTHU) qui est de 0,6% sur le montant principal.
 - Les frais d'achat de devises sont récupérables pour les dossiers non éligibles à la couverture BCEAO et variable en fonction du coût d'achat de devise
 - Tout transfert supérieur à l'équivalent de 500. 000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
 - Le taux de base bancaire est de 9%.
 - Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. D'après l'article 3 de la loi portant définition et répression de l'usure, ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, de tous les frais et rémunérations de toute nature y compris ceux payé à des intermédiaires intervenus de quelques manières que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution du contrat.
- Cette méthode de calcul est celle définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015.

Illustration :
Pour un prêt de 20 000 000 sur une durée de 60 mois, au taux nominal de 08% avec des frais de dossier de 0,5%, remboursable mensuellement ; le TAUX EFFECTIF GLOBAL calculé est de 9,57% et la mensualité de FCFA 414 504.

A – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS A PARTIR DU 1ER JUILLET 2018

INTITULE	MONTANT
I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1 Compte chèques	• Formulaire à remplir • Pièce d'identité • 2 Photos d'identité • Attestation de résidence ou Facture SONEB / SBEE au nom du signataire
1.1.1.2 Compte d'épargne simple	Non Applicable
1.1.1.3 Dépôt à terme	Cf 1.1.1.1
1.1.1.4 Compte d'épargne logement	Non Applicable
1.1.1.5 Plan épargne logement	Non Applicable
1.1.1.6 Compte d'épargne sur livret (délivrance du livret d'épargne)	• Formulaire à remplir • Pièce d'identité • Acte de naissance pour les mineurs • 2 Photos d'identité • Attestation de résidence ou Facture SONEB/SBEE au nom du signataire
1.1.1.7 Compte joint	• Formulaire à remplir
1.1.1.7.1 Compte chèques	• Pièce d'identité de chaque co-titulaire • Acte de naissance pour les mineurs
1.1.1.7.2 Compte d'épargne	• 2 Photos d'identité de chaque des co-titulaire • Attestation de résidence ou Facture SONEB/SBEE au nom de chaque des co-titulaire
1.1.1.8 Compte indivis	
1.1.1.8.1 Compte chèques	Cf. 1.1.1.7 + décision du tribunal ou l'acte notarié
1.1.1.8.2 Compte d'épargne	Cf. 1.1.1.7 + décision du tribunal ou l'acte notarié
1.1.1.9 Autres types de compte	
1.1.1.9.1 Compte Epargne Privilège	Non Applicable
1.1.1.10 Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1 Compte chèques	Pas de dépôt initial
1.1.1.10.2 Compte d'épargne sur livret	Pas de dépôt initial
1.1.1.10.3 Compte Epargne Privilège	Non Applicable
1.1.1.11 Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Non Applicable
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.2 Compte d'épargne simple	Non Applicable
1.2.3 Dépôt à terme	Suivant clauses du contrat Non Applicable
1.2.4 Compte d'épargne logement	Non Applicable
1.2.5 Plan épargne logement	Non Applicable
1.2.6 Compte d'épargne sur livret	Gratuit
1.2.7 Compte-joint	
1.2.7.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8 Compte indivis	
1.2.8.1 Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2 Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9 Lettre de clôture juridique	Frais de recouvrement
1.2.10 Attestation de clôture de compte	15 000 + TAF
1.2.11 Autres types de clôture de comptes	
Compte Epargne Privilège	Non Applicable
II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	

INTITULE	MONTANT
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	5,25% l'an
2.1.1.2 Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3 Commission de plus fort découvert	0,025% / mois
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit du compte	0,0125% / mois
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	1 % + TVA
2.1.1.6 Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 + TAF
2.1.1.7 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1 Compte Courant Entreprise	3 000 + TAF
2.1.1.7.2 Compte Courant Particulier	1.500 + TAF
2.1.1.7.3 Agent Permanent de l'Etat	500 + TAF
2.1.1.8 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.9 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10 Autres types de conditions débitrices	Non Applicable
2.1.1.11 Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement.	Non Applicable
2.1.1.12 Assurance automobile	Non Applicable
2.1.2 Relevés de compte	
2.1.2.1 Mensuel	Gratuit
2.1.2.2 A la demande (mois en cours)	1 000 /page+TAF
2.1.2.3 Autre période	1 000 /page+TAF
2.1.2.4 Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4 Autre type de relevé de comptes	
2.1.4.1 Par Email	Gratuit
2.1.4.2 Quotidien	20 000 par mois + TAF
2.1.4.3 Hebdomadaire	10 000 par mois + TAF
2.1.4.4 Mensuel	Gratuit
2.1.4.5 Par Swift (MT940)	Variable entre 5 000 et 10 000 + TAF
2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde	15 000 + TAF
2.1.5.2 Attestation de non engagement (APE) y compris	30 000 + TAF
2.1.5.3 Autres types d'attestations bancaires	
2.1.5.3.1 Consultation de virement bancaire	15 000 + TAF
2.1.5.3.2 Attestation bancaire pour VISA	50 000 + TAF
2.1.5.3.3 Attestation financière	30 000 + TAF
2.1.5.3.4 Attestation de ressources	30 000 + TAF
2.1.5.3.5 Confirmation de solde Auditeur	Non Applicable
2.1.6 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	50 ou frais fiscal en vigueur
2.1.7 Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8 Conditions créditices	
2.1.8.1 Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Non Applicable
2.1.8.2 Autres dépôts et produits d'épargne	
2.1.8.2.1 Compte d'épargne sur livret	3,5% l'an
2.1.8.2.2 Impôt IRC	15%
2.1.8.2.3 Solde minimum rémunéré	1
2.1.8.2.4 Solde maximum rémunéré	10 000 000
2.1.8.2.5 Périodicité	Annuel
2.1.8.3 Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5% l'an
2.1.8.4 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	Non Applicable
2.1.8.5 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Montant ≤ 10 000 000 et durée ≤ 1an = 2,25% Montant > 10 000 000 = suivant les conditions du contrat
2.1.8.6 Autres conditions créditices	Non Applicable
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chèque	Gratuit
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barrés/vignette	100 par feuille
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Coût d'impression
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	
2.2.1.1.4.1 Montant inférieur à 3 000 000 exclu	3 000 + TAF

INTITULE	MONTANT
2.2.1.1.4.2 3 000 000 ≤ Montant ≤ 25 000 000	0,1% + TAF
2.2.1.1.4.3 Montant ≥ 25 000 000	25 000 + TAF
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Non Applicable
2.2.1.2 Chèques de guichet	
2.2.1.2.1 Compte d'épargne sur livret	Gratuit
2.2.1.2.2 Compte chèque	
2.2.1.2.2.1 Montant inférieur à 2 000 000 exclu	2 000 + TAF
2.2.1.2.2.2 2 000 000 ≤ Montant ≤ 10 000 000	0,1% + TAF
2.2.1.2.2.3 Montant ≥ 10 000 000	10 000 + TAF
2.2.1.3 Certification de chèque	Cf. 2.2.1.1.4
2.2.1.4 Frais pour annulation de chèque de banque	Gratuit
2.2.1.5 Opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	Gratuit
2.2.1.6 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chèque par l'émetteur	Gratuit
2.2.1.7 Frais de destruction de chèque	Gratuit
2.2.1.8 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000 + TAF
2.2.1.9 Forfait chèque impayé <à Montant X FCFA (montant à préciser)	Non Applicable
2.2.1.10 Expédition de chèque à domicile (sous pli simple)	10 000 + TAF
2.2.1.11 Expédition de chèque à domicile (sous pli recommandé)	15 000 + TAF (Client résident sur le territoire national) 25 000 + TAF (Client à l'extérieur).
2.2.1.12 Autres types de chèques	Non Applicable
2.2.1.13 Assurance perte et vol des moyens de paiement	Non Applicable
2.2.1.14 Encaissement de chèques	Gratuit
2.2.1.14.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement / Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte privative	Non Applicable
2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1 Carte de débit DOKOUN Simple	5 000 + TAF
2.2.2.1.2.2 Carte de débit DOKOUN Premium	8 000 + TAF
2.2.2.1.2.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) CCEI BANK BENIN	Gratuit
2.2.2.1.2.4 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.2.5 Mini-relève	500 TTC
2.2.2.1.2.6 Frais de gestion et de maintenance mensuel	Gratuit
2.2.2.1.2.7 Frais annuels	Non Applicable
2.2.2.1.3 Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	Non Applicable
2.2.2.1.4 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.5 MASTERCARD DOKOUN PREPAYEE (souscription)	10 000 + TAF
2.2.2.1.5.1 Rechargement de la carte (Banque du réseau GIM-UEMOA)	Par palier : Minimum 500 TTC Maximum : 0,62%
2.2.2.1.5.2 Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) Interbancaire (Réseau GIM-UEMOA)	500 + TAF
2.2.2.1.5.3 Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) Interbancaire (Hors Réseau GIM-UEMOA)	
2.2.2.1.5.4 Transfert de carte à carte (Cartes appartenant aux banques du Réseau GIM-UEMOA)	2,2% TTC
2.2.2.1.5.5 Transfert de carte à carte (Cartes appartenant aux banques du Réseau GIM-UEMOA)	Cf 2.2.2.1.5.1
2.2.2.1.6 Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) appartenant au Réseau GIM-UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.7 Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) n'appartenant pas au Réseau GIM-UEMOA et internet hors Réseau GIM-UEMOA	2,2% TTC
2.2.2.1.8 Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque hors Réseau GIM-UEMOA (GAB)	Gratuit

INTITULE	MONTANT
2.2.2.1.5.9 Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) TPE	Gratuit
2.2.2.1.5.10 Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	Gratuit
2.2.2.1.5.11 Remplacement de la carte	Cf 2.2.2.1.5
2.2.2.1.5.12 Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.13 Assistance clientèle par un opérateur CCEI BANK BENIN	Gratuit
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Non Applicable
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	Cf 2.2.2.1
2.2.2.4 Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Coût d'acquisition de la carte
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel à la banque sous demande du client	2 000 TTC
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Non Applicable
2.2.2.7 Opposition carte	
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	2 500 + TAF
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.7.3 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.8 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Non Applicable
2.2.2.9 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Non Applicable
2.2.2.10 Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.10.1 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Cf 2.2.2.1.2.5
2.2.2.10.2 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1 Retrait d'espèce dans les Distributeurs Automatiques de billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1 *DAB de CCEI BANK BENIN	Cf 2.2.2.1.2.1
2.2.2.13.1.2 *DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	Cf 2.2.2.1.5.2
2.2.2.13.1.3 *DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	Cf 2.2.2.1.5.2
2.2.2.13.1.4 *DAB hors zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.3
2.2.2.13.2 Service accessible via GAB / DAB	
2.2.2.13.2.1 *Consultation / édition de solde à la CCEI BANK BENIN	Cf 2.2.2.1.5.8
2.2.2.13.2.2 *Consultation / édition de solde dans les banques et dans l'UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.8
2.2.2.13.2.3 *Consultation / édition d'historique de solde	Cf 2.2.2.1.2.4
2.2.2.14 Paiement	
2.2.2.14.1 *Dans la zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.6
2.2.2.14.2 *Hors zone UEMOA	Cf 2.2.2.1.5.7
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.2.3.1 Virements	
2.2.2.3.1.1 Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.2.3.1.2 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.2.3.1.3 Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	15000+TAF
2.2.2.3.1.4 Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.2.3.1.5 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	10 000+TAF
2.2.2.3.1.6 Virement dans l'UEMOA (SICA - UEMOA)	5 000 + TAF
2.2.2.3.1.7 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.2.3.1.8 Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.2.3.1.7.1 Création du dossier	Gratuit

INTITULE	MONTANT
2.2.2.1.7.2 Exécution des opérations	5000 + TAF
2.2.2.1.7.3 Modification de Virement Permanent	Gratuit
2.2.2.1.7.4 Mise à disposition de fonds	Gratuit
2.2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.1.1 Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Non Applicable
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
III – SERVICES BANCAIRES	
3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèque	
3.1.2.1 Remise de chèque CCEI bank	J+1
3.1.2.2 Remise de chèque autres banque	J+3
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Jour j
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	Jour j
3.1.6 Livrets d'épargne	
3.1.6.1 Débit en compte	Fin quinzaine précédente
3.1.6.2 Crédit en compte	Début quinzaine suivante
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	Cf 2.2.2.1.1.4
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devise	Non Applicable
3.2.5 Rejet de chèque	Gratuit
3.2.6 Demande d'opposition	Gratuit
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrest)	15 000+ TAF
3.2.8 Protêt	variable
3.2.9 Frais de circularisations	Non Applicable
3.2.10 Changement de signature	Gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	Variable (Suivant note de frais Notaire ou l'Huissier)
3.2.15 Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000+TAF
3.2.16 Frais de reclassement	Non Applicable
IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2 Banque en ligne	2 000 + TAF par mois
4.3 Gestion internet, paiement mobile (par type de produit adressé)	
4.4 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Non Applicable
4.5 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Non Applicable
4.6 Services SMS	N ≤ 10 SMS : 300 + TAF
4.7 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit après souscription

INTITULE	MONTANT
4.8 Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit après souscription
4.9 Transfert à partir d'une carte	Non Applicable
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	5 000 + TAF
5.2 Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	Gratuit
5.7 Certificat de non-paiement	Gratuit
5.8 Autres frais pour incidents de paiement	Gratuit
VI - OPERATIONS DE CHANGE	
6.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	EURO : Achat (Franco) Vente (2%+TAXE)
6.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non Applicable
6.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non Applicable
6.4 Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	Non Applicable
VII - OPERATIONS DE CREDIT	
7.1 Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD+Marge)	
7.1.1 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB + 3
7.1.1.2 Découvert permanent sur compte courant salarié : « SALAIRE PLUS »	9,5 %
7.1.1.3 Salarier : « SALAIRE PLUS »	
7.1.1.3.1 Avance sur plan d'épargne constitué chez l'Assureur : « ASSUR PLUS »	7%
7.1.2 Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB + 3
7.1.3 Facilités de caisse	TBB + 3
7.1.4 Autres crédits à court terme	TBB + 3
7.2 Crédits à l'habitat	
7.2.1 Moyen terme (MDT+Marge)	TBB + 3
7.2.2 Long terme (MTD+Marge)	TBB + 3
7.3 Crédit-bail	TBB + 3
7.3.1 Mobilier	TBB + 3
7.3.2 Immobilier	TBB + 3
7.4 Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1 Frais de mainlevée d'hypothèque	Gratuit
7.4.2 Assurance sur prêts particuliers	Suivant les conditions de la compagnie d'assurance
7.4.3 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	Gratuit
7.4.4 Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	Gratuit
7.4.5 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6 Frais d'impayé au remboursement	1% du montant impayé
7.4.7 Frais d'état d'engagement	Gratuit
7.4.8 Frais d'anticipation	1 % +TAF
7.4.9 Frais d'étude des dossiers sur prêt	1% min 100 000
7.4.10 Autres opérations de crédit	0,5Min 100 000
7.4.10.1 SALAIRE PLUS	3.000 + TAF
7.4.10.2 ASSUR PLUS	1%+TAF
7.4.11 Autres assurances sur prêts particuliers	Suivant les conditions de la compagnie d'assurance
7.4.12 Avenir sur contrat prêt	Droit d'enregistrement et de timbres
7.4.13 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Taux initial +1,5% inférieur à 15% l'an
7.4.14 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.15 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Gratuit
7.4.16 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.17 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Selon périodicité 1% du montant impayé

INTITULE		MONTANT
7.4.18	Commission d'engagement	1%min100 000
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	1%, commission de dossier
7.4.20	Cautions et avals	3% par trimestrielle indivisible min 50 000
VIII - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER		
8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traïtes hors compensation régionale)		
8.1.1	Frais d'encaissement	0,3%min 15 000+Taxe
8.1.1.1	Frais de manipulation	Franco
8.1.1.2	Frais port de lettre	Coût du transport en fonction du volume de chèques expédié vers la même destination
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	0,2%min 15 000+Taxe En EURO : Franco
8.1.1.4	Frais d'impayés	0,1%min 15 000+Taxe
8.2 Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.2.2	Frais d'encaissement	0,3% Min 15 000 + TAF
8.2.3	Frais de manipulation	Gratuit
8.2.4	Frais de SWIFT	10 000 + TVA
8.2.5	Frais de port de lettre	Non Applicable
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	Non applicable
8.2.7	Frais fixes d'impayés	15 000+TAF
8.3 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger		
8.3.1	Frais de dossier	Non Applicable
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Transferts zone UEMOA (SICA-UEMOA)	5 000 + TAF
8.4.1.2	Transferts zone UEMOA (STAR-UEMOA)	15 000 + TAF
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	0,2%min 15000+ TAF
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	1% min 15 000+ TAF du montant transféré
8.4.3	Autres types de transferts	Non Applicable
IX - AUTRES SERVICES (divers)		
9.1 Frais de recherche de documents (en unile)		
9.1.1	0 à 30 jours	Non Applicable
9.1.2	30 à 60 jours	Non Applicable
9.1.3	60 à 90 jours	Non Applicable
9.1.4	Plus d'un an	Non Applicable
9.1.5	Supplément par photocopie	Non Applicable
9.2	Boîte à lettres	Non Applicable
9.3	Location de coffre-fort	Non Applicable
9.4	Frais de reproduction de clé	Non Applicable
9.5	Demande de renseignements sur client	Non Applicable
9.6	Demande de renseignements financiers	Non Applicable
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	Non Applicable
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Gratuit
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
9.9.2	Frais de Gestion de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	50 000 + TAF
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	15000+TAF
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Gratuit
9.11	Frais relatif saisie-arêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	15000+TAF
9.11.1	Lettre d'avertissement	Gratuit
9.11.2	Lettre d'injonction	Gratuit
9.12	Attestation d'avoirs	Non Applicable
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	Non Applicable
9.14	Autres types de services	Non Applicable



CCEI BANK BENIN
Afriland First Group

CONDITIONS DEBITRICES ET CREDITRICES APPLICABLES PAR LA CCEI BANK BENIN

NB : Tous les montants sont en Franc CFA.

- Toutes les commissions sont taxables (T.A.F) au taux de 10%. Les frais de télex et les frais de dossier sont taxables (T.V.A) au taux de 18%.
 - Tout effet accepté par la banque est soumis au droit de timbre de 1 pour 1000 de la contre-valeur en FCFA de l'effet.
 - La T.A.F, la T.V.A, les droits d'enregistrements et les droits de timbres sont reversés au Trésor Public.
 - Tous les transferts à destination des pays hors UEMOA supportent la taxe sur transfert hors UEMOA (TTHU) qui est de 0,6% sur le montant principal.
 - Les frais d'achat de devises sont récupérables pour les dossiers non éligibles à la couverture BCEAO et variable en fonction du coût d'achat de devise
 - Tout transfert supérieur à l'équivalent de 500. 000 FCFA, nécessite l'obtention d'une autorisation de change et la présentation de documents justificatifs du transfert.
 - Le taux de base bancaire est de 9%.
 - Tout client qui contracte un prêt est tenu de réclamer la méthode de calcul du TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) de son crédit. D'après l'article 3 de la loi portant définition et répression de l'usure, ce taux dépend du taux nominal annuel, de toutes les commissions liées aux décaissements successifs de fonds, de tous les frais et rémunérations de toute nature y compris ceux payé à des intermédiaires intervenus de quelques manières que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes payés à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution du contrat.
- Cette méthode de calcul est celle définie par la BCEAO dans ses documents méthodologiques « DSF-001/2015 du 13 août 2015.

Illustration :
Pour un prêt de 20 000 000 sur une durée de 60 mois, au taux nominal de 08% avec des frais de dossier de 0,5%, remboursable mensuellement ; le TAUX EFFECTIF GLOBAL calculé est de 9,57% et la mensualité de FCFA 414 504.

B – TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES, ONG, ASSOCIATIONS ET GIE A PARTIR DU 01ER JUILLET 2018

INTITULE	MONTANT
I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	Gratuit
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ONG et Associations	Cf 1.1.1.3
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Cf 1.1.1.3
1.1.1.3 Compte courant	
Entreprise (SA, SARL, ETS)	- Registre de commerce Statuts (SARL et SA) - Procès verbal Assemblées Générales Ordinaires (SA) - Journal Officiel - Identifiant Fiscal Unique (IFU) - Facture SDE/SONEB du siège de la société - Pièce d'identité valide (CNI, Passeport, Carte de résident) pour chaque signataire - 2 Photos d'identité pour chaque signataire - Justificatif de résidence pour chaque signataire.
	- Procès verbal autorisant l'ouverture de compte et désignant les signataires et les modalités de fonctionnement. - Statuts et règlement intérieur - PV de la dernière Assemblée électorale - Liste de présence signée de tous les membres - Recépissé de déclaration d'association (Ministère de Tutelle) - Agrément délivré par le Minis tère de Tutelle pour les ONG - Pièce d'identité valide (CNI, Passeport, Carte de résident) pour chaque signataire - 2 Photos d'identité pour chaque signataire - Justificatif de résidence pour chaque signataire.
ONG, ASSOCIATIONS ET GIE	
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.4.1 ETS	Pas de minimum
1.1.1.4.2 SARL et SA	Pas de minimum
1.1.1.5 Autres types de comptes	Pas de minimum
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associé au compte courant	Non Applicable
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique	Frais de recouvrement
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	Gratuit
II - SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	9,5% l'an
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,025% / mois
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,0125% / mois
2.1.1.4 Commission de décaissement sur compte autorisé	1 % + TVA
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 + TAF
2.1.1.6 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	3 000 + TAF
2.1.1.7 Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.8 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.9 Relevés de compte	
2.1.2 Mensuel	Gratuit
2.1.2.3 A la demande (mois en cours)	1 000 /page+TAF
2.1.2.4 Autre période (tarif par mois)	1 000 /page+TAF

INTITULE	MONTANT
2.1.3 Attestations bancaires	
2.1.3.1 Attestation de solde	15 000 + TAF
2.1.3.2 Attestation de non engagement etc	50 000 + TAF
2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires	15 000 + TAF
2.1.3.3.1 Attestation de virement bancaire	50 000 + TAF
2.1.3.3.2 Attestation bancaire pour VISA	30 000 + TAF
2.1.3.3.3 Attestation financière	30 000 + TAF
2.1.3.3.4 Attestation de ressources	40 000 + TAF
2.1.3.3.5 Confirmation de solde Auditeur	50 ou frais fiscal en vigueur
2.1.4 Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Gratuit
2.1.5 Frais pour procuration	Gratuit
2.1.6 Conditions créditrices	
2.1.6.1 Produits d'épargne	Non Applicable
2.1.6.2 Autres dépôts	Négociable
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	Montant ≤ 10 000 000 et durée ≤ 1an = 2,25% Montant > 10 000 000 + suivant les conditions du contrat
2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices	Non Applicable
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barré / vignette	100 par feuillet
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	Coût d'impression
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	Gratuit
2.2.1.1.5 Montant inférieur à 3 000 000 exclu 3 000 000 ≤ Montant ≤ 25 000 000	0,1% + TAF
2.2.1.1.6 Montant > 25 000 000	25 000 + TAF
2.2.1.1.7 Chèques de banque UEMOA	Cf. 2.2.1.1.3
2.2.1.1.8 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	Non Applicable
2.2.1.2 Certification de chèque	Cf. 2.2.1.1.3
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	Gratuit
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.4.1 Feuillet de chèque	3 000 + TAF
2.2.1.4.2 Carnet de chèque	10 000 + TAF
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Gratuit
2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier	Gratuit
2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000 + TAF
2.2.1.7.1 Forfait chèque impayé-cà montant X FCFA (montant à préciser)	Cf. 2.2.1.7
2.2.1.8 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	10 000 + TAF
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Non applicable
2.2.1.10 Si le client réside au Bénin	15 000 + TAF
2.2.1.10.2 Si le client réside hors du Bénin	25 000 + TAF
2.2.1.11 Frais sur chèques impayés émetteur CCEI BANK	15 000 + TAF
2.2.1.12 Assurance perte et vol de moyens de paiement	Non Applicable
2.2.1.13 Encaissement de chèques	Gratuit
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2 Encaissement de chèques hors l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.3 Frais dossier	5.000+ TAF
2.2.1.13.4 Commission d'encaissement	0,3% Min 15.000 + TAF
2.2.1.13.5 Commission de décaissement sur compte autorisé	0,2% Min 15.000 + TAF
2.2.1.13.6 Variable en fonction du volume de chèques expédiés vers la même destination	
2.2.1.13.7 Frais de port	
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	ETS : 8000+TAF
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	Non Applicable

INTITULE	MONTANT
2.2.2.1.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500TTC/ Opération
2.2.2.1.3 Consultation de solde	Gratuit
2.2.2.1.4 Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.5 Frais de gestion mensuels	500 + TAF
2.2.2.1.6 Frais annuels	Non Applicable
2.2.2.1.7 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	Non Applicable
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Non applicable
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	Cout d'acquisition
2.2.2.4 Frais de reconstitution de carte (sauf défectuosité)	Courant : 8 000 + TAF
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel à la banque sous demande du client	2000 TTC
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.7 Opposition carte	Gratuit
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	Gratuit
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit
2.2.2.8 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Non applicable
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, ...)	Non applicable
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Non applicable
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	Non applicable
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Non applicable
2.2.2.13 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/ édition de solde d'historique)	Non applicable
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	Gratuit
2.2.2.13.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
2.2.2.13.3 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
2.2.2.13.4 Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	500 TTC
2.2.2.13.5 Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM-UEMOA)	500 TTC
2.2.2.13.6 Distributeurs Automatiques de Billets hors zone UEMOA	Non applicable
2.2.2.13.7 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	Gratuit
2.2.2.13.8 Consultation/édition de solde dans la banque du client (seuls les coûts sont à la charge du client)	200 TTC
2.2.2.13.9 Paiements	200 TTC
2.2.2.14 Dans la zone UEMOA	A partir de 500 TTC
2.2.2.14.1 Hors zone UEMOA	Cout du pays
2.2.2.3 Virements et prélèvements	
2.2.2.3.1 Virements	Gratuit
2.2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5000+TAF
2.2.2.3.1.3 Virement entre agence en faveur d'un tiers	Franco
2.2.2.3.1.4 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	15000+TAF
2.2.2.3.1.5 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Franco
2.2.2.3.1.6 Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit
2.2.2.3.1.7 Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.2.3.1.8 Exécution de l'opération (interbancaire)	5000 + TAF / opération
2.2.2.3.1.9 Exécution de l'opération (CCEI BANK)	Gratuit
2.2.2.3.1.10 Remise de virement (support télétransmission)	Non Applicable
2.2.2.3.1.11 Mise à disposition de fonds	Gratuit
2.2.2.3.1.12 Prélèvements	Gratuit
2.2.2.3.1.13 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
2.2.2.3.1.14 Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.2.3.1.15 Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.2.3.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.2.3.3 Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.2.3.4 Paiement d'un prélèvement	Gratuit

INTITULE	MONTANT
2.2.2.3.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Non Applicable
2.2.2.3.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	5000+TAF
2.2.2.3.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	5000+TAF
2.2.2.3.8 Effets de commerce	
2.2.2.3.8.1 Frais sur paiement d'effets	TBB+2,5%
2.2.2.3.8.2 Frais d'encaissement sur effets	TBB+2,5%
2.2.2.3.8.3 Commission de bordereau	0,25%
2.2.2.3.8.4 Commission d'endos	Non Applicable
2.2.2.3.8.5 Intérêt	Non Applicable
2.2.2.3.8.6 Effet avalisé	TBB+2, 5%
2.2.2.3.8.7 Effet non avalisé	TBB+4%
2.2.2.3.8.8 Port de lettre	12000 + taxe
2.2.2.3.8.9 Frais fixe	Néant
2.2.2.3.8.10 Frais de protêt	Variable
2.2.2.3.8.11 Frais de prorogation d'échéance	TBB+Marge
2.2.2.3.8.12 Autres effets de commerce	Non Applicable
III - SERVICES BANCAIRES	
3.1 DATES DE VALEURS APPLIQUÉES	
3.1.1 Virements reçus	Jour j+1
3.1.2 Remise de chèque	Jour j+1
3.1.2.1 Remise chèque CCEI BANK	J+1
3.1.2.2 Remise chèque autres banques	J+3
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	Jour j+1
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Jour j+1
3.1.5 Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6 Livrets d'épargne	Non Applicable
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	Gratuit
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devise	Gratuit
3.2.5 Rejet de chèque	11000+TAF
3.2.6 Demande d'opposition	Non Applicable
3.2.7 Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	15000+TAF
3.2.8 Protêt	Note de frais Huisier
3.2.9 Frais de circularisation	40 000 + TAF
3.2.10 Changement de signature	Gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12 Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	Variable (Suivant note de frais Notaire ou Huisier)
3.2.15 Frais de saisie attribution (ATD)	15 000 + TAF
3.2.16 Frais de reclassement	Non Applicable
3.2.17 Autres types de services bancaires	Non Applicable
IV - SERVICES BANQUE A DISTANCE	
4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2 Banque en ligne	5 000 +TAF par mois
4.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Non Applicable
4.4 Services SMS	N ≤ 40 SMS : 1000 + TAF
4.5 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6 Téléchargement de fichiers WEB (demandes de relevés de compte en ligne)	Gratuit après souscription
4.7 Autres types de services banque à distance	Non Applicable
V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	5000
5.2 Frais de échéance impayée (selon périodicité)	Gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit

INTITULE	MONTANT
5.6 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	5000+TAF
5.7 Forfait chèque impayé -cà Montant X FCFA (montant à préciser)	
5.8 Certificat de non-paiement	Gratuit
5.9 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Non Applicable
VI - OPERATIONS SUR TITRES	
6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Non Applicable
6.2 Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Non Applicable
6.3 Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Non Applicable
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	Non Applicable
6.5 Relevé mensuel	Non Applicable
6.6 Relevé de titres à la demande	Non Applicable
6.7 Autres types d'opérations sur titres	Non Applicable
VII - OPERATIONS DE CHANGE	
7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Euro : achat (franco), vente (2% + taxe)
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	Non Applicable
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non Applicable
7.4 Autres types d'opération de change	Non Applicable
VIII - OPERATIONS DE CREDIT	
8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB+Marge)	
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	TBB+3
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+3
8.1.3 Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+3
8.1.4 Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+3
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	TBB+3
8.1.6 Crédit-bail	TBB+3
8.1.6.1 Mobilier	TBB+3
8.1.6.2 Immobilier	TBB+3
8.1.7 Financement en devises	TBB+3
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	Non Applicable
8.1.9 Autres financements en devises	Non Applicable
8.1.10 Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB+3
8.1.11 Facilités de caisse et avances (types à définir)	TBB+3
8.1.12 Prêt de consolidation de découvert	TBB+3
8.1.13 Autres types de crédits de trésorerie	TBB+3
8.2 Crédits par signature	
8.2.1 Caution sur marches	3%/an par trimestre indivis
8.2.2 Cautions fiscales et douanières	3%/an par trimestre indivis
8.2.3 Aval de traites	3%/an par trimestre indivis
8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariaux et d'enregistrement)	Gratuit
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	Gratuit sauf frais d'acte
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Taux initial +1,5% < 15% l'an
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Gratuit sauf frais d'acte
8.3.6 Demande de décompte	1% min 100000
8.3.7 Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
8.3.8 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1% du montant impayé
8.3.9 Commission d'engagement	1% min 100 000
8.3.9.1 Frais et commissions d'escompte	1% commission dossier
8.3.9.2 Cautions et avals	1% min 50 000+TAF
8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt	1% min100 000
IX - OPERATIONS AVEC L'ETRANGER	
9.1 Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1 Euro	
9.1.1.1 Commission prorogation - commission rapatriement	Non Applicable

INTITULE		MONTANT
9.1.1.2	Commission d'encaissement	0,3% Minimum 15000 +Taxe
9.1.1.3	Frais d'envoi	12 000+TVA (selon le volume de chèque et la destination)
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	0,1% min 15000+ TAF+ frais correspondant
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	0,1% min15000+Taxe+ frais correspondant
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	10 000 + TVA
9.1.2 Autres devises		
9.1.2.1	Commission de change	0,20% Minimum 15000+Taxe
9.1.2.2	Commission d'encaissement	0,3% Minimum 15000 +Taxe
9.1.2.3	Frais d'envoi	12 000+TVA (selon le volume de chèque et la destination)
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	10 000 + TVA
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	0,10 % min 15 000+TVA+ Frais de correspondant.
9.2 Emission de chèques et effets en devises		
9.2.1	Euro	Non Applicable
9.2.1.1	Frais de dossier	Non Applicable
9.2.1.2	Commission de transfert	Non Applicable
9.2.1.3	Taxe	Non Applicable
9.2.1.4	Frais swift	Non Applicable
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	Non Applicable
9.2.1.6	T.T.H.U	Non Applicable
9.2.2	Autres devises	Non Applicable
9.2.2.1	Frais de dossier	Non Applicable
9.2.2.2	Taxe	Non Applicable
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	Non Applicable
9.2.2.4	Frais swift	Non Applicable
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	Non Applicable
9.3 Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA		
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	Franco
9.3.2	Frais d'encaissement	Non Applicable
9.3.3	Frais de manipulation	Non Applicable
9.3.4	Frais de Swift	5 000 + taxe
9.3.5	Frais de port de lettre	Non Applicable
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	Non Applicable
9.3.7	Frais fixe d'impayés	10 000 + taxe
9.4 Transferts		
9.4.1	Transferts zone UEMOA	15 000 (STAR-UEMOA) 5.000 (SICA-UEMOA) + TAF
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	1% min 25 000 + Taxe
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	Non Applicable
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	0,3% min 15 000+taxe
9.4.5	Autres types de transferts	Non Applicable
9.5 Opérations documentaires		
9.5.1	Remise documentaire import	20 000 + TAXE Client CCEI BANK : Franco
9.5.1.1	Ouverture	15.000 + Taxe
9.5.1.2	Frais Swift	10.000 + TVA
9.5.1.3	Commission acception effet	20.000 + Taxe
9.5.1.4	Prorogation d'échéance	25.000 + Taxe
9.5.1.5	Commission transfert	0,15% + Taxe Min 15.000
9.5.1.6	Commission encaissement	0,30% + Taxe Min 15.000
9.5.1.7	T.T.H.U	0,60%
9.5.1.8	Commission de change autres devises	0,20% + Taxe Min 15.000
9.5.1.9 Retour documents au cédant		
9.5.1.9.1	Frais d'envoi Afrique	25.000 + TVA
9.5.1.9.2	Frais d'envoi hors Afrique	50.000 + TVA
9.5.1.10	Remise documents client CCEI BANK Franco	10.000 + Taxe
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Frais ouverture dossier	15.000 + Taxe
9.5.2.2	Commission d'encaissement	0,4% + Taxe Min 15.000
9.5.2.3	Commission de négociation et documents négociés	0,20% + Taxe Min 15.000
9.5.2.4	Frais d'envoi si Afrique	25.000 + TVA
9.5.2.5	Frais d'envoi hors Afrique	50.000 +TVA
9.5.2.6	Commission de change devises autre que EURO	0,20% + Taxe Min 15.000
9.5.3 Crédit documentaire import		
9.5.3.1	Frais dossier	15.000 + Taxe
9.5.3.2	Frais Swift	18.000 + Taxe
9.5.3.4	Commission d'ouverture de Credco	0,40% + Taxe par trimestre indijutable